



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

universités

Question écrite n° 118291

Texte de la question

À la suite de la publication du rapport de la commission du débat national « université-emploi » M. Dino Cinieri demande à M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement au regard de la proposition relative à la création des conditions d'un dialogue entre lycées et universités afin de favoriser une connaissance partagée des programmes et des compétences acquises au lycée et des exigences d'une formation universitaire.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118291

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 février 2007, page 1480